



Aptitude et motivation à la discipline des transferts

Cette auto-évaluation vous permettra :

- de vous faire une idée concrète des opportunités et des défis liés à l'engagement au sein des carrières du personnel transférable ;
- de vous faire un avis personnel sur les compétences requises et de comparer celles-ci avec votre propre profil ;
- de vous positionner dans le cadre de la procédure de recrutement par rapport à la question de l'aptitude et de la motivation à se soumettre à la discipline des transferts.

Qu'entend-on par discipline des transferts ?

Principes de base

- En règle générale, les employés soumis à la discipline des transferts changent de poste tous les quatre ans.
- Ils peuvent être affectés à tout moment à l'étranger ou à la centrale (Berne). Au DFAE, les postes situés dans des postes aux conditions de vie difficiles sont nombreux.
- Lors de la décision de transfert, il est tenu compte de l'intérêt du service ainsi que de la formation, de l'expérience, des compétences et de l'état de santé de la personne concernée. Dans la mesure du possible, il est également tenu compte de l'état de santé de la personne accompagnante et des enfants, ainsi que de la formation de ces derniers (voir aussi art. 132 O-OPers - DFAE).
- Pour les employés qui sont en poste à l'étranger, le DFAE dispose d'une palette modulable de compensations financières.

Le processus de transfert

- Près d'un quart des postes transférables sont repourvus chaque année (soit env. 300 à 400 postes).
- Les postes appelés à se libérer sont recensés en début d'année, puis mis au concours en interne au DFAE dans le courant du deuxième trimestre. Avant les vacances d'été, les employés postulent à plusieurs postes.
- Ensuite, la division Personnel DFAE sélectionne les candidatures qui conviennent le mieux et les futurs supérieurs hiérarchiques mènent des entretiens avec les candidats. La plupart des décisions de transfert sont prises dans le courant du quatrième trimestre et entrent en vigueur l'été suivant.
- Environ une année et demie s'écoule entre la notification de libération du poste et le déménagement.

Rôles et responsabilités

- Les décisions de transfert sont le résultat d'une pondération entre les intérêts du service, les souhaits de carrière des employés et les besoins de leurs familles.
- La division Personnel DFAE est l'unité d'organisation chargée de leur mise en œuvre.
- Les supérieurs hiérarchiques établissent des évaluations (du potentiel) et mènent avec leurs subordonnés des entretiens structurés.
- Les employés prennent la responsabilité de leur développement professionnel en fonction des nombreuses possibilités proposées par le DFAE. À cet égard, ils peuvent compter sur le soutien de la hiérarchie ainsi que sur des instruments modernes de développement du personnel.



Témoignages de collaborateurs/trices transférables

Je suis transféré à un poste auquel je n'ai pas postulé. Il ne correspond pas à ce que j'espérais en termes d'évolution de carrière, tant sur le plan des fonctions que sur le plan géographique. Ce n'est pas ainsi que j'imaginai le système des transferts.

Les discussions concernant mes transferts se sont compliquées à partir du moment où nous étions tous deux établis professionnellement. Nous avons dû alterner des périodes de vie commune et de vie séparée.

À New Delhi, la forte pollution atmosphérique constituait un défi de taille qui affectait considérablement notre quotidien et notre bien-être. Elle nous obligeait à adapter en permanence nos habitudes de vie et est devenue un fardeau pesant pour notre famille.

Parfois je me demande pourquoi nos enfants réagissent si différemment lors des déménagements. Le plus grand se sent comme un poisson dans l'eau, où qu'il soit, tandis que le plus jeune a de la peine à s'acclimater dans une nouvelle ville et une nouvelle école.

Étant célibataire, je suis lassé de devoir à chaque transfert me créer un nouveau cercle d'amis. J'envie les collègues qui peuvent confier l'organisation du transfert (ex : l'emménagement) à leur partenaire. Cela représente un énorme travail, que je dois faire pendant mon temps libre.

Nous avons passé deux années heureuses à Kiev, jusqu'à ce que la guerre éclate. Les attaques nocturnes de drones et le manque de sommeil me pèsent.

Au départ, l'idée de nous installer à Washington nous semblait très séduisante. Cependant, le fait que mon partenaire ne puisse y travailler que si nous étions mariés pesait lourdement sur notre relation.

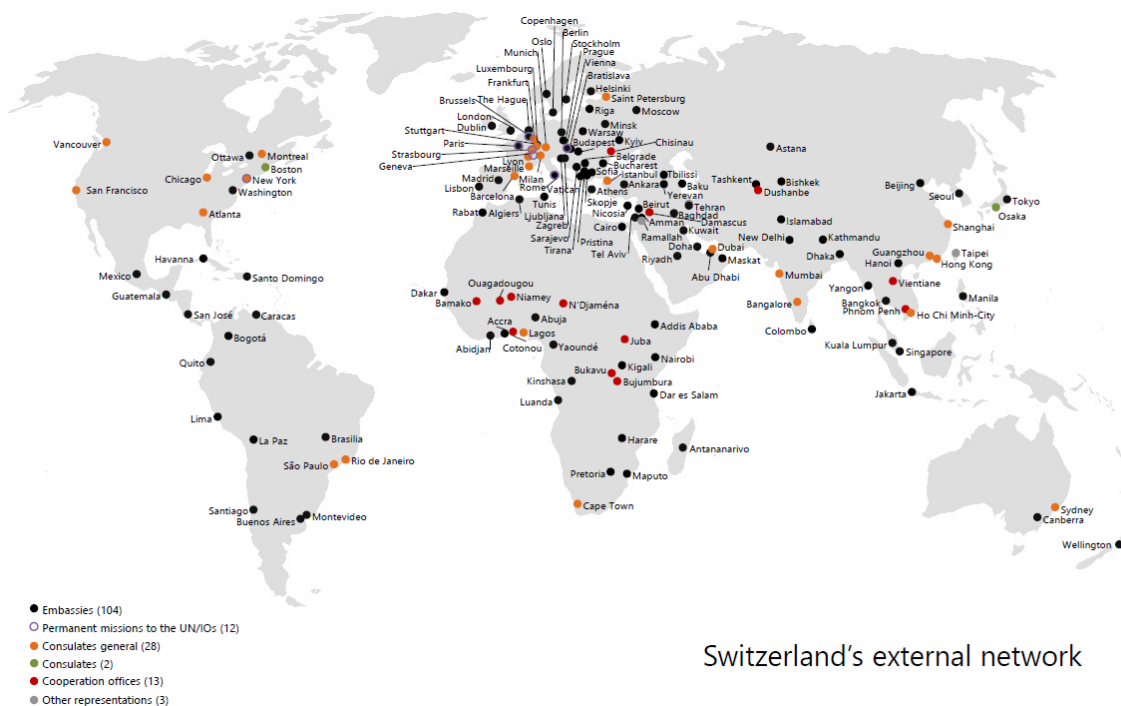
Au cours de ma formation pratique, j'ai beaucoup appris, y compris sur moi-même. Ma compagne n'a malheureusement pas pu travailler comme prévu, mais elle a réussi, grâce à sa propre initiative, à trouver un emploi non rémunéré.

Grâce à mon métier, ma famille et moi avons vécu de merveilleuses expériences aux quatre coins du monde. Mais cela a un prix : nous entretenons par exemple nos amitiés de longue date par Internet, et nous n'avons pas pu accompagner nos parents âgés.

Lors de ma première affectation à l'étranger, mon partenaire a démissionné de son poste. Ensuite, il n'a plus retravaillé et m'a apporté son soutien pendant 20 ans. Aujourd'hui, nous avons pris nos distances et nous rendons compte qu'il est très difficile, pour lui, de se reconstruire une nouvelle vie indépendante.



Le DFAE à l'étranger



Switzerland's external network

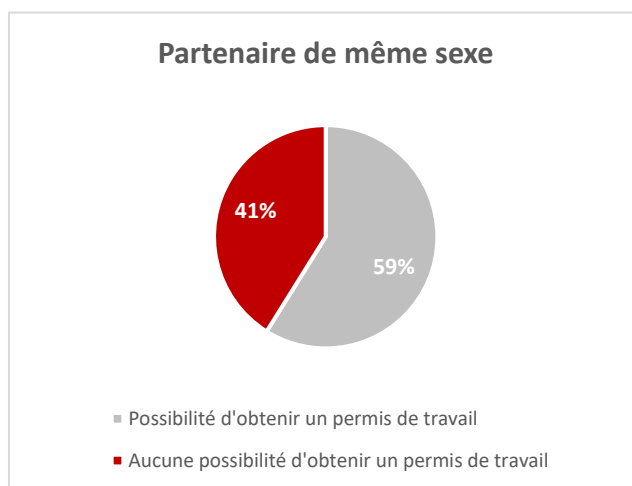
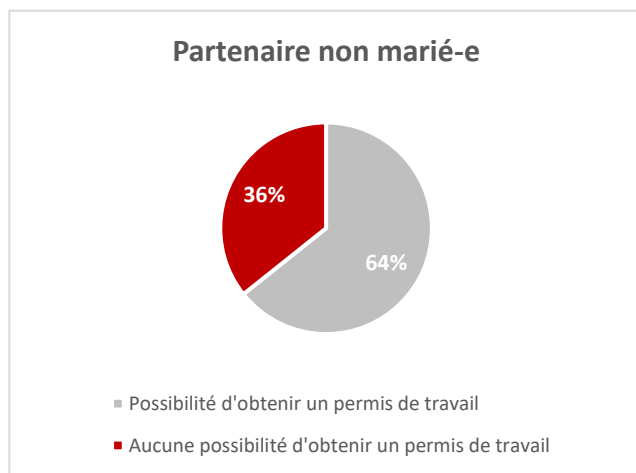
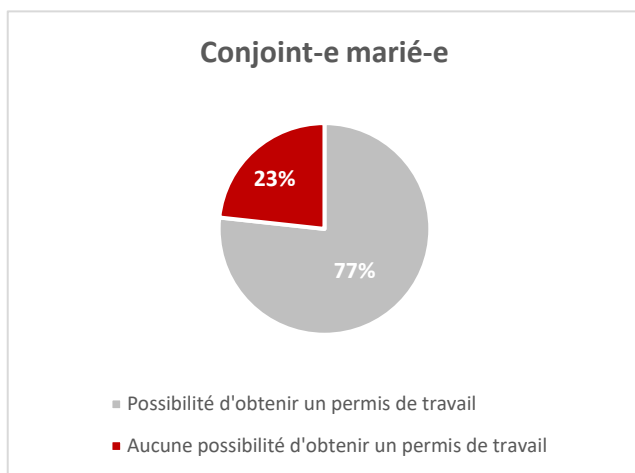
La présence suisse est assurée grâce à environ 170 représentations dans plus de 125 pays. Le contexte varie selon le pays d'accueil et est classé en trois catégories : « ordinaire », « difficile » et « très difficile », en fonction des conditions sociopolitiques, économiques, climatiques et/ou liées à la sécurité.

Le graphique ci-après présente la répartition des postes pouvant être affectés selon ces différents contextes. Il montre clairement **qu'une part importante des missions se déroule dans des environnements « difficiles » ou « très difficiles »**.



Contexte dans les pays	Nombre de postes transférables			
	Diplomatie	Coopération internationale	Consulaire niveau managérial	Consulaire niveau spécialisé
Ordinaire	164	32	105	71
Difficile	61	38	60	79
Très difficile	53	80	49	43
Total	278	150	214	193

Un autre élément essentiel concerne les **perspectives professionnelles des personnes accompagnantes**. Dans de nombreux pays d'affectation, il n'est pas possible d'obtenir un permis de travail, ce qui limite leurs perspectives professionnelles.



Enfin, certaines destinations s'accompagnent de restrictions concernant la famille. À l'heure actuelle, **16 pays sont classés «non-children»** et **10 pays «non-partner»**, ce qui interdit respectivement la présence d'enfants et/ou de conjoints pendant la mission.



Auto-évaluation

Les questions ci-après visent à vous faire réfléchir sur la question de la discipline des transferts.

1. Sur la base de votre situation de vie, de vos souhaits pour l'avenir et des idées que vous vous en faites, quels sont selon vous les aspects d'une carrière au sein du personnel transférable qui sont particulièrement attrayants ? Où résident les défis ?
2. Quels changements concrets les transferts pourraient-ils impliquer pour vous et votre entourage (partenaire, parents, frères et sœurs, amis, etc.) ? Avez-vous abordé la question avec ces personnes ?
3. Lorsque vous repensez aux changements importants qui ont marqué votre vie, comment êtes-vous parvenu/e à prendre et à mettre en œuvre les décisions qui s'imposaient ? Quelles sont les compétences sur lesquelles vous avez pu vous appuyer à cette occasion ? Et quelles sont les compétences que vous aimeriez posséder pour une prochaine fois ?
4. Pensez à un grand projet que vous avez réalisé avec d'autres personnes. Comment avez-vous communiqué avec les autres ? Comment êtes-vous parvenu/e à concilier les souhaits et les besoins de chacun ?
5. Comment gérez-vous les situations difficiles tout en restant confiant/e et performant/e ?
6. Quels pourraient être les défis auxquels vous seriez confronté/e en cas de transfert dans un lieu aux conditions de vie difficiles comme Antananarivo, Beyrouth, Caracas ou Katmandou ?

En bref

J'aime apprendre et je cherche constamment à développer mes compétences.

oui non

Les gens de mon entourage direct et moi-même disposons des ressources nécessaires pour nous adapter.

oui non

Je peux m'imaginer vivre et travailler dans des pays aux conditions de vie difficiles.

oui non

Je souhaite intégrer une carrière soumise à la discipline des transferts. Je connais mes motivations et je sais où pourraient résider les défis pour moi.

oui non

Je confirme avoir lu et pris connaissance du document relatif à la discipline des transferts. Je prends également acte du fait qu'en cas d'embauche, je serai soumis.e à la discipline des transferts conformément à l'Ordonnance du DFAE sur le personnel de la Confédération ([OPers - DFAE](#)).

Date, signature : _____